



Lyon, mercredi 27 mars 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/02047

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Balisage et signalisation (PK 18:Feux de navigation amont et aval indisponibles)**Feux de navigation amont et aval indisponibles****Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 27/03/2024 à 09:00 au 05/04/2024 à 17:00 - avec pour périodicité : Permanent

- o Rhône
au pk 18

Commentaire :

Les feux amont et aval du pont de Givors sont indisponibles.

Les bateliers sont appelés a faire preuve d'extrême vigilance et ce dans les deux sens de circulation.

Service(s) à contacter :

Service Fluvial Lyonnais, 4, rue Jonas Salk, 69007 LYON

Tél : 04 78 69 60 70

Date limite d'affichage :

06/04/2024

Par délégation

Signé

Vincent PRIN-ABEIL